

LOIRE ATLANTIQUE **les nouvelles**

Édité par la Fédération du Parti Communiste Français - N° 486 - 5 janvier 1989 - Prix 2.50 F

*Les Nouvelles
vous souhaitent
une Bonne
Année 1989*

« Les Nouvelles », la Fédération de Loire-Atlantique du PCF présentent à tous nos lecteurs, à leurs familles leurs meilleurs vœux pour 89.

L'année 89 sera marquée par la célébration du Bicentenaire de la Révolution française. Nous invitons nos amis, nos lecteurs à fêter l'événement pour que vive ses acquis de liberté, d'égalité, de fraternité.

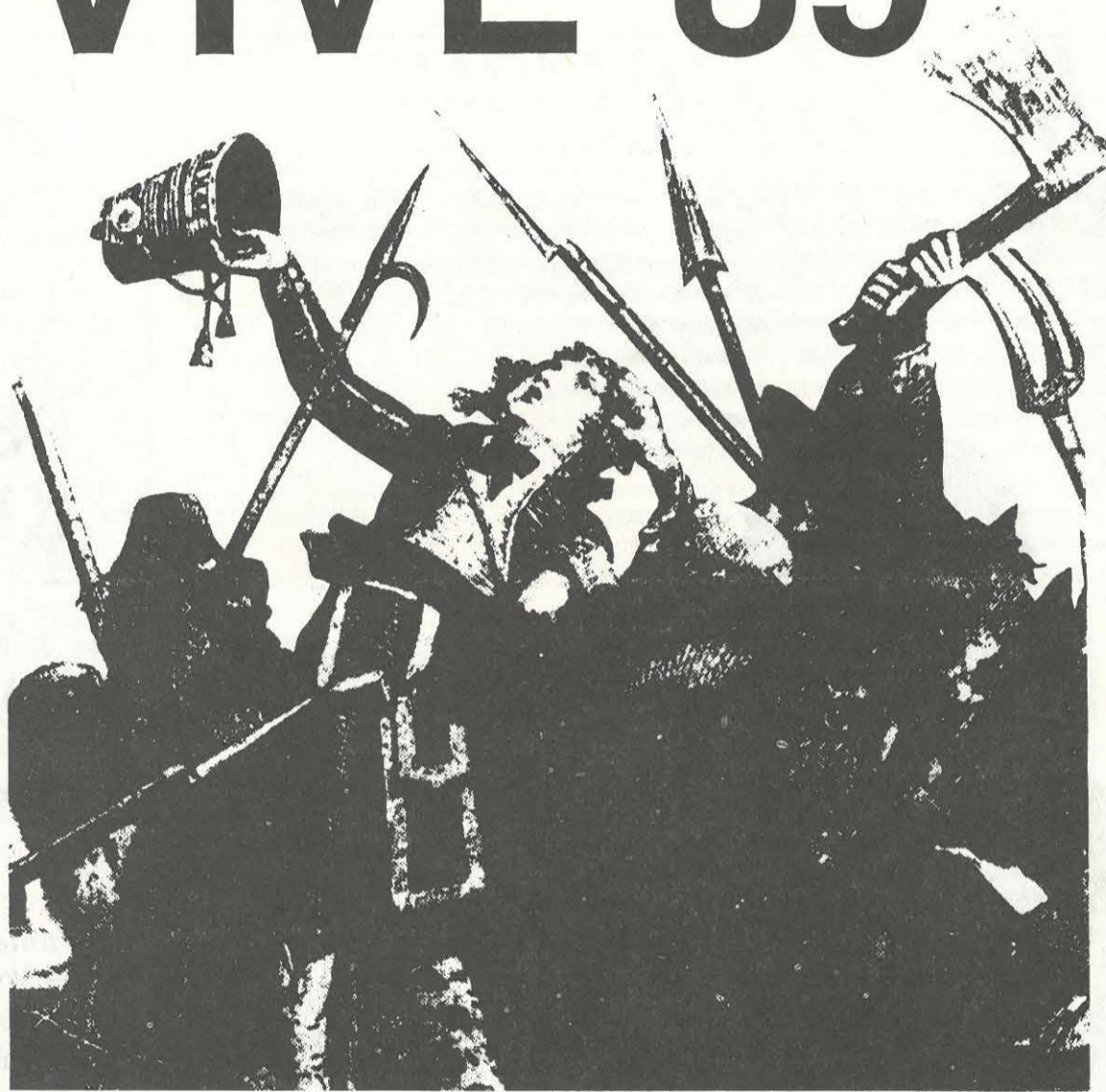
Bien des bastilles restent à prendre, les communistes n'auront cessé de rassembler pour faire progresser les idéaux de justice, de liberté, de paix.

Comme pour défendre la Commune, née de la Révolution, pour la mettre au service de la population. Comment mieux le faire qu'en exigeant avec les communistes la constitution, partout, sans perdre plus de temps, de liste d'union rassemblant les forces de gauche, toutes les forces populaires pour battre la droite.

J. B.

Nous poursuivons le récit de Louis Oury sur BARA dans notre prochain numéro.

VIVE 89



Joseph BARA (1779-1793). Engagé volontaire dans l'armée de la République, il tombe dans une embuscade en Vendée ; sommé par les Vendéens de crier « Vive le Roi ! », il réplique en criant « Vive la République ! » et tombe percé de coups de ses adversaires ; c'était près de Cholet en 1793 : Bara avait quatorze ans. La Convention nationale décréta qu'il serait accueilli au Panthéon et que sa mort héroïque — représentée par une image envoyée dans toutes les écoles — serait donnée en exemple aux enfants afin qu'ils n'oublient pas que le dévouement à la patrie est un devoir sacré.

SOMMAIRE

Vive 89 en 44

p. 2

Au Conseil Régional

p. 3 et 4

J.-L. LE CORRE

intervient sur les choix budgétaires et l'emploi

Yvon LUBY

dénonce les transferts de charge de l'Etat sur le dos des contribuables via le budget régional

Huguette HERIN

montre que les aides aux entreprises sont destinées plus au capital qu'à l'emploi

COMETT-OUEST

une association au service de l'intégration européenne, de notre recherche régionale contre le développement des atouts de la région

Assemblées de Section du PCF

NANTES : 4 janvier 89 - Jackie HOFFMANN, membre du Bureau politique.

SAINT-NAZAIRE : 4 janvier 89 - Jean PERRAUDEAU.

BRIÈRE : 5 Janvier 89 - Jackie HOFFMANN.

SAINT-SÉBASTIEN : 6 janvier 89 - Gilles BONTEMPS.

VALLÉE DE L'ERDRE : 10 janvier 89 - Michel GOUTY.

ST-HERBLAIN : 11 janvier 89 - Jean-René TEILLANT.

REZÉ : 12 janvier 89 - Yann VINCE.

BASSE-LOIRE : 12 janvier 89 - Jean PERRAUDEAU.

GÈVRES ET CENS - ORVAULT-TREILLIÈRES : 12 janvier 89 - Serge DOUSSIN.

CARQUEFOU : 13 janvier 89 - Gilles BONTEMPS.

PAYS DE RETZ : 14 janvier 89 - Joël BUSSON.

PRESQU'ILE GUÉRANDAISE : 13 janvier 89 - Jean PERRAUDEAU.

LA MONTAGNE : Yann VINCE.

CHATEAUBRIANT : Christian FAVREAU.

VIVE 89 EN 44

« Vive 89 », association départementale pour le bicentenaire de la Révolution récemment créée, regroupe les personnes et les organisations locales de notre département qui veulent participer à la célébration de ce bicentenaire selon les buts suivants :

— **contribuer à faire connaître la Révolution telle qu'elle fut vraiment.** Aujourd'hui, sur cette période décisive de notre histoire, il y a une véritable ignorance de masse en même temps qu'un trop plein de clichés trompeurs, de préjugés simplistes, ou de caricatures haineuses. Concernant la Révolution, nos contemporains ne semblent ni indifférents, ni blasés. Ils s'interrogent sur l'année 1789, sur le procès du Roi, sur le gouvernement révolutionnaire de Salut public, sur la violence et la Terreur, etc... sans que le déferlement médiatique engagé puisse apporter réponse à leurs questions ;

— **montrer toute la valeur de la Révolution française**, en évoquant ses apports dans différents domaines de la vie nationale, sans en privilégier un seul et sans en oublier aucun, sans en cacher aussi les limites. Cela signifie en valoriser la portée progressiste et transformatrice : démocratie politique, premiers droits de l'Homme et droits sociaux, valeurs de liberté, d'égalité et de justice ;

— **souligner la leçon toujours actuelle de la Révolution française**, comme effort politique de masse et voie spécifique de transformation de la société et de la nation françaises, en montrant du même coup que l'idée d'une intervention du peuple dans ses propres affaires, du rôle du mouvement populaire comme acteur de l'histoire, conserve aujourd'hui toute son actualité. Elle reste une « idée neuve » : sans le peuple, pas de changement, pas de progrès, pas de révolution.

On le voit « Vive 89 » est une association progressiste. Elle vise à faire descendre le bicentenaire au plus près des gens en allant au-devant d'une attente collective tout à fait réelle.

Evidemment, elle ne prétend pas occuper tout le terrain. Mais en tenant ce créneau original défini par ses objectifs et laissé vacant par d'autres, elle veut être une sorte de « syndicat d'initiative », dont le rôle ne serait pas de coordonner les initiatives particulières, mais de fournir à tous ceux qui « veulent faire quelque chose pour le bicentenaire » sur le lieu même de leur travail ou de leur résidence, certains moyens matériels et humains d'y réussir.

« Vive 89 » s'adresse ainsi aux associations locales, aux organisations sociales et culturelles, aux syndicats, comités d'entreprises, établissements scolaires, et aux per-

sonnes individuelles, citoyens, élus, militants, historiens de profession, enseignants, ou passionnés d'histoire, qui partagent ses objectifs.

« Vive 89 » propose d'ores et déjà une exposition d'une quinzaine de panneaux. Le texte, conforme à ses buts, a été rédigé sur les conseils de trois historiens, dont Claude Mazauric. La mise en images « branchée » a été réalisée par le groupe Grapus. Elle donne la possibilité à la plus petite association ou organisation de « montrer la Révolution » dans un espace réduit : hall de mairie, salle de bibliothèque, salle de Comité d'entreprise, C.D.I. d'établissement scolaire, etc...

L'association pourra bientôt proposer également un film-vidéo d'une durée de 35 minutes, réalisé par J. Durand. Ce film

alterne des séquences renvoyant à des moments de la Révolution et à la représentation qu'en ont nos contemporains, historiens, chercheurs, journalistes, ouvriers... Avec ou sans animateur, il constitue une bonne et commode introduction à un débat sur la Révolution française.

A la demande de ses adhérents l'association peut aussi offrir des interventions d'historiens-conférenciers pour des exposés, des conférences, des participations à des débats.

La première manifestation publique de « Vive 89 » en ce début d'année du bicentenaire sera le spectacle de chansons révolutionnaires de Serge Kerval à Rezé, salle Jean-Jaurès, le mardi 24 janvier 1989, à 20 h 30. Prix des places : 40 F.

Présidente : Emilienne Leroux. — Trésorier : Joël Corpard, 5, avenue des Marguerites, 44470 Carquefou (40) 50.98.02. — Secrétaire : Jean-Yves Martin, Feuillée, 44260 Chapelle-Launay (40) 58.98.39.

Adhésions : individuelle 20 F, d'association ou organisation 100 F.

Pour toute adhésion ou location de l'exposition et du film-vidéo, s'adresser au trésorier. Pour toute demande de renseignements, s'adresser au secrétaire.

A NOS 55 MILLIONS DE CLIENTS



Quelle soit partenaire de votre réussite ou complice de vos loisirs, l'électricité est une compagne fidèle de tous vos instants. Vous êtes 55 millions à apprécier les services innombrables qu'elle rend.

Nous sommes 125 000 à veiller chaque jour à la qualité de votre confort quotidien.



Première initiative publique de

«VIVE 89»

Association départementale pour le bicentenaire de la Révolution française

Spectacle de chansons révolutionnaires interprétées par

Serge KERVAL

à REZÉ

Salle Jean-Jaurès

Mardi 24 janvier 1989

21 heures

Prix des places : 40 francs.

BARA,

« Un enfant dans la légende révolutionnaire »

de Louis OURY

dont nous avons commencé l'édition se poursuivra dans nos prochains numéros

FÊTE DE NANTES

TIRAGE DE LA VIGNETTE

- 1^{er} lot : n° 004008 un radio-réveil
- 2^e lot : n° 007303 un radio-réveil
- 3^e lot : n° 000030 un walk-man
- 4^e lot : n° 010153 un livre des éditions Messidor
- 5^e lot : n° 000106 un livre des éditions Messidor

et de nombreux autres lots pour les numéros suivants :

006497 000032 003378 004088
000460 005017 000008 010377

Le jambon de la cellule de La Halvêque pesait 4 kg 201.

Il a été gagné par la cellule des Dockers.

J.-L. LE CORRE POUR L'EMPLOI

Plus de 10 milliards de centimes en faveur du développement économique de l'aide aux infrastructures industrielles à l'aide directe aux entreprises, en passant par les primes régionales à l'emploi.

Ceci représente un effort régional pour l'emploi qui pourrait paraître intéressant.

A cela, il convient de rappeler les mesures pour l'emploi qui ont été soulignées dans le bulletin d'information publié par la préfecture de L.-A. en septembre-octobre sous le n° 40.

Je cite

« la Préfecture informe »

« — à propos des charges des entreprises, et notamment de la Taxe Professionnelle, l'Etat prend en compte 25 % de celle-ci.

Si l'on ajoute à cela les actions menées par les départements et les communes cela représente des aides exceptionnelles dont bénéficient les entreprises ».

Cet effort apporte-t-il des réponses à l'emploi... NON.

En effet, selon le bulletin « statistiques et développement » de l'INSEE, la moitié des entreprises nouvelles créées ou reprises depuis 84, n'occupe qu'une seule personne à temps complet ; et encore faut-il préciser que la majorité de ces entreprises se sont créées dans le tertiaire commercial et que 50 % d'entre elles disparaissent dans les trois ans.

Pendant ce temps dans l'industrie, l'emploi continue de se dégrader.

Ceci n'est pas étonnant, lorsque l'on sait que l'action principale prônée par le gouvernement c'est pour l'industrie « gérer les mutations » pour mieux assurer les reconversions qui selon la lettre de Matignon du 5 décembre 88 est nécessaire... possible... et de vanter les bienfaits des « pôles de conversion » créés en 84.

A ce propos, si nous nous félicitons de l'aide apportée pour la prise de commande du paquebot par Alsthom Atlantique.

Alors que la navale représentait il y a dix ans + 7 000 salariés, il n'y a plus aujourd'hui que 3 600 emplois et l'on voudrait encore imposer une réduction des effectifs, afin de peser sur les acquis sociaux obtenus par l'action des métallos de cette activité économique nationale.

Activité nationale, en effet, si l'on se réfère à ce que peut représenter la construction d'un paquebot.

Plus de 1 000 entreprises sont parties prenantes.

A St-Nazaire sur le bassin d'emploi, le taux de chômage n'a cessé de progresser, hors TUC et SIVP, et atteint aujourd'hui + 16,9 % soit 16 373 personnes dont 5 500 jeunes de - 26 ans.

A la SNIAS de St-Nazaire (500 emplois supprimés) et pourtant jamais l'aéronautique française n'a rencontré des perspectives aussi importantes de développement.

1 200 Airbus sont en commande, 270 ATR également.

Afin de soutenir plus efficacement l'emploi dans la Basse Loire, nous avons proposé de développer notamment la filière maritime et le transfert de fabrication de l'ATR à St-Nazaire.

CONSTRUIRE DES ROUTES, DES ECOLES, DES HOPITAUX PLUTOT QUE DES ARMES

Chaque fois que nous avons à examiner le dossier des communications routières, se pose immédiatement cette réflexion :

« cela permettra-t-il de répondre aux besoins de désenclavement, de circulation, et de sécurité pour notre région ».

Tout aussitôt, s'impose à notre esprit le retard considérable pris par notre région en matière de communication routière.

Il est vrai qu'un proverbe dit « que le cordonnier est le plus mal chaussé ». Ainsi, selon la Fédération Régionale des travaux publics des Pays de la Loire, malgré les efforts accomplis dans le domaine des travaux routiers, les crédits ne permettent pas, à notre région, de résorber son handicap par rapport aux autres régions. Les Pays de la Loire, placés au 16^e rang pour les investissements...

S'il est vrai qu'on ne peut construire des routes, des écoles ou des hôpitaux et en même temps poursuivre la course à l'armement nucléaire et chimique.

Ceci étant, en proposant la modernisation de l'axe Nantes/Rennes, ceci répond à notre préoccupation de coopération inter-régionale.

Et si nous apprécions que l'on puisse enfin réaliser le doublement de la RN 171 entre La Moère et L'Océan, nous espérons qu'il sera ainsi procédé au contournement de la Sensie-Les-Six-Croix-sur-Donges...

Pour notre part, si nous sommes partisans de développer les voies de communication, nous réaffirmons qu'il ne serait pas sain que celles-ci puissent contribuer à vider notre région de ses atouts, et que nous ne pouvons accepter une fois encore les orientations prises en matière de financement.

Au Conseil Régional



des Pays de la Loire

C'est M. Augereau, rapporteur du budget, qui le dit : « Le contribuable régional se supplée au contribuable national et l'Etat se décharge sur les régions de la responsabilité d'une augmentation de l'impôt ». Ce sont là des constats étayés par les chiffres et par l'évolution structurelle du budget.

Ces transferts de charges qui alourdissent chaque année les finances de la région existent, d'abord, bien entendu, dans le domaine de l'enseignement. Malgré la programmation de nouveaux établissements, les besoins en lycées restent considérables car le rattrapage du sous-équipement n'est pas encore terminé. Il ne s'agit donc pas de ralentir mais au contraire d'accélérer l'effort.

Mais — et c'est une réalité qui pèse lourdement sur le budget, malgré une augmentation de l'enveloppe — les transferts de crédits d'Etat sont très loin de correspondre aux dépenses d'équipements pour le second cycle, si l'on ajoute notamment la carence en matière d'enseignement agricole. Aux investissements coûteux pour les lycées viennent s'ajouter les nouvelles dépenses pour l'enseignement supérieur.

En ce domaine, les besoins sont

là encore réels puisque 8 % d'une classe d'âge accède à l'enseignement supérieur dans la région des Pays de Loire contre 13 % à l'échelle nationale.

On le sait l'Etat veut mettre à la charge de la région le 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur. La formation accapare plus de la moitié de nos dépenses budgétaires.

Des transferts peuvent être également constatés en ce qui concerne les axes routiers qui étaient un domaine national.

Je reviens aux propos de M. Augereau, c'est le contribuable régional qui paie.

Je corrigerai d'ailleurs un peu ce constat en disant plutôt c'est le contribuable local qui est une nouvelle fois imposé en cette année anniversaire de la Révolution, cela me fait penser à cette image de nos livres d'histoire qui montrait le pauvre contribuable croulant sous la charge.

Cette année vous nous proposez d'accroître à nouveau l'impôt régional direct de 23 % et non de 20 % car si les taux croissent de 20 % la facture pour le contribuable sera, elle, en augmentation de 23 %. En réalité, depuis 86, l'impôt régional se sera accru de plus de 100 %.

TRANSFERTS DE CHARGES

Le budget régional fait supporter aux contribuables les carences de l'Etat, souligne Yvon LUBY, conseiller communiste

Quant à la carte grise, elle sera en augmentation de 16,6 % ce qui, disons-le, est une curieuse manière d'aider notre industrie automobile.

Mais à cet impôt régional s'ajoutent les conséquences des transferts sur l'impôt départemental et communal et c'est pourquoi nous devons raisonner non seulement à propos de la part régionale, mais de l'ensemble de la feuille de contribution locale, non seulement, contrairement à toute légalité vous demandez une participation communale pour les lycées, mais la localité doit encore assurer la charge foncière, construire les infrastructures et les équipements sportifs, soit une dépense de 15 à 20 millions par lycée pour la commune ou l'établissement de coopération intercommunale.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur de la voirie... même constat puisque le département et les villes sont mis à contribution.

Mais je devine déjà la réponse... de toute façon c'est le contribuable qui paie, si ce n'est le contribuable national, ce sera le contribuable local.

Sans doute, mais chacun le sait, notamment les parlementaires qui, ici, se plaignent des transferts de charges mais qui votent le budget

national. Chacun le sait, à l'échelon national d'autres choix budgétaires sont possibles. D'autres choix fiscaux également.

Seuls les députés communistes, pour ne prendre que cet exemple, ont voté la proposition d'utiliser 40 milliards du budget d'armement pour l'Education nationale.

En tout cas, même dans le système fiscal actuel, qu'y a-t-il de plus injuste que l'impôt local ? impôt local qui pèse toujours plus sur les ménages par le biais de la taxe d'habitation et du foncier bâti tandis que les exonérations de taxe professionnelle allègent les charges du patronat.

Qu'y a-t-il de plus injuste que cet impôt que vous alourdissez considérablement qui ne tient aucun compte du revenu des contribuables et qui est calculé sur des bases particulièrement injustes puisque les logements sociaux ont des valeurs locatives particulièrement élevées.

C'est pourquoi nous ne pouvons que condamner vos orientations budgétaires. Elles sont en phase avec la politique d'austérité du gouvernement. Ces orientations ont une cohérence : leur soumission à la politique nationale que nous refusons et que nous combattons.



BONNE ANNEE 1989

UNE ANNEE "QUALITE
TOTALE".

LA VOLONTE D'ALLER TOU-
JOURS PLUS LOIN DANS LA
QUALITE ET LE SERVICE.
BONNE ANNEE RENAULT.

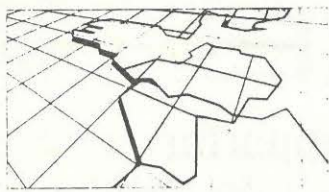
RENAULT
DES VOITURES
A VIVRE



RENAULT Saint Nazaire

Voie express de Pornichet SAINT-NAZAIRE - ☎ 40.70.35.07

Au
Conseil Régional



des Pays de la Loire

AIDES AU CAPITAL OU A L'EMPLOI !

A la session des 12 et 13 décembre, **Huguette Hérin, conseillère générale, déclarait au nom du groupe communiste, à propos des aides aux entreprises :**

Nous ne sommes, bien sûr, pas opposés aux systèmes d'aides, quand il s'agit de développer la production, de lutter contre le chômage. Nous y sommes favorables dans le cadre de programmation avec transparence de fonds.

Le rapport ne nous éclaire pas sur l'ensemble des aides qui peuvent déjà être apportées à telle ou telle entreprise par le biais de l'aide communale ou de l'aide du département. Cela nous permettrait pourtant de mesurer quelle part réelle de nos impôts passe dans l'aide directe aux entreprises.

Nous ne pouvons pas manquer d'être très soucieux devant les restructurations industrielles. Si nous résumons, cela se traduit essentiellement par la création d'un pôle d'excellence sur Nantes, des bribes pour Angers et Le Mans, le reste consistant en pôles d'assemblage...

L'aide aux entreprises passe nécessairement par l'examen attentif de leur situation réelle. Aujourd'hui, nous assistons à un développement effréné de la sous-traitance... nous devons évidemment nous interroger sur l'aide réelle qui peut être accordée.

Est-ce à la P.M.E. ou au groupe multinational qui la tient en tutelle ? Interrogeons-nous sur les chances de survie d'une P.M.E. dans les deux ans après sa création quand par exemple, il n'en subsiste dans notre région

que 48 % dans le secteur de l'industrie agro-alimentaire pourtant considérée comme l'atout régional de premier plan !

La chute est continue dans l'industrie. Encore 5 000 emplois perdus en un an et notamment dans des secteurs de pointe, matériel électrique et électronique...

Il est bon de rappeler quelques grandes tendances sur onze années entre 1976 et 1987. Je me réfère à des documents I.N.S.E.E. C'est très simple, la part des rémunérations des salariés dans les richesses créées n'a cessé de décroître, la part des profits s'est elle, accrue régulièrement. Dans le même temps, le chômage a été multiplié par 2,5.

Le bureau américain des statistiques fournit une indication sans équivoque : le coût horaire moyen de main-d'œuvre en 87 met la France bonne dernière des sept pays capitalistes, derrière les Etats-Unis, la Belgique et la R.F.A. entre autres.

Tout cela pour souligner s'il en était besoin que défendre l'emploi, c'est défendre les salariés dans leurs luttes actuelles.

Renault est une entreprise qui compte dans notre région. Elle a été autorisée à passer des contrats aux Etats-Unis. Renault qui avait pourtant fait une très mauvaise affaire aux Etats-Unis, a revendu A.M.C. à Chrysler... et curieusement, depuis quelques jours, Chrysler fait connaître son intention de s'associer avec Renault.

Bien sûr, nous sommes pour les coopérations mais pas à n'importe quel prix. De plus en plus, dans notre région, les coopérations tendent à placer nos

entreprises sous domination. Cela entraîne des difficultés toujours plus grandes pour le réseau P.M.E...

Notre instance qui repartit des fonds publics devrait donner pour les entreprises aidées un éclairage beaucoup plus complet. Sinon, c'est évidemment comode de parler de contraintes extérieures contre lesquelles on ne pourrait rien.

Quand les salariés luttent, les résultats sont obtenus. Les commandes des industries navales des pays d'Europe augmentent dans le monde sauf pour la France. La lutte des salariés a empêché l'hémorragie. Un paquebot sera construit à St-Nazaire !

Quelques questions sur ces aides aux entreprises

Il faut bien sûr d'abord relativiser la part de son budget que la région consacre au développement économique.

Le souci d'aider les petites entreprises est énoncé sans risquer le problème des P.M.E. dans leur environnement... J'ai pu noter par exemple que les aides concernent plus souvent et plus fortement les sociétés de crédit-bail qui participent aux investissements des dites entreprises.

Sous réserve que vous puissiez prouver le contraire, les sociétés de crédit sont d'abord bénéficiaires.

Nous tenions à exprimer toutes ces réserves car on ne peut faire une économie efficace sans développer les ressources humaines des populations. Notre région compte bien 160 000 demandeurs d'emploi ?

SOLDES FEROCES

-50% SUR LES
EXPOS
MAGASIN



Il ne me reste
plus que la peau
et les os...



GO CUISINES

ALAIN GREGOIRE

48 Bd VICTOR HUGO
SAINT-NAZAIRE TEL. 40 66 33 64



DES CUISINES DANS LE COUP

COMETT-OUEST

Une association pour mieux
permettre l'intégration européenne
de la recherche régionale
et le pillage de nos atouts

Lors d'un récent colloque, M. Gabolde, fonctionnaire européen, rappelait l'acte unique à fixer pour but à la recherche communautaire...

En vérité, il s'agit de partager les coûts de recherche, pour permettre à chaque firme, une fois l'acquis technologique assuré, de garder l'entière liberté de ses alliances, au plan mondial, pour se concurrencer à nouveau, y compris sur le marché européen...

Les vrais bénéficiaires de cette politique de recherche sont bien les multinationales.

Les industriels se déchargent du coût financier de la recherche sur les organismes publics avec les risques de voir disparaître leurs capacités à développer la recherche fondamentale et de suppléer la carence des groupes en matière de recherche appliquée.

Ce qui nous est proposé aujourd'hui, même si le rapport souligne que cela apparaît prématuré, est bien d'orienter l'action de la région afin de mettre les richesses régionales à la disposition des sociétés financières...

Aussi, pour mieux faire passer cette orientation, Monsieur le Président Olivier Gui-

chard, propose de créer une association régionale pour, à terme, encore mieux permettre le pillage de nos atouts, ne faudrait-il pas avoir l'ambition d'une recherche nationale forte, c'est-à-dire articulée sur les Universités, les grands organismes et l'industrie française, pourvue de moyens stables qui seuls permettent les inflexions sur le long terme et dirigée vers une coopération tous azimuts...

La coopération Bretagne-Pays-de-Loire obtenue par la lutte des élus communistes bretons et les salariés d'Alstom-Atlantique pour la construction du car-ferry de la BAI, n'est-elle pas l'exemple à développer plutôt que de céder aux mirages de la religion de l'Europe...

Autant de raisons qui motivent notre refus de cette intégration européenne que vous nous proposez.

« NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE PUBLICITE »
S.A.R.L. au capital de 50 000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes
44000 NANTES - Tél. 40.89.72.28
R.C.S. Nantes
N° SIRET 32151228700012
Code A.P.E. : 5120
Gérant : M. Maurice ROCHER
Rédacteur en chef : Joël BUSSON
Associés à parts égales :
MM. M. ROCHER, G. GRAVOILLE,
J.-Y. COUPEL,
Gilles BONTEMPS.
Imprimerie Commerciale
32, bd Laënnec - RENNES
C.P.P. n° 52 987

BRETAGNE LOIRE EQUIPEMENT

CONSTRUIRE
GÉRER
ENTREPRENDRE
AMÉNAGER
DIFFUSER

Des équipes de professionnels
connaissant
le marché public,
ses décideurs
et leurs impératifs.

Bretagne Loire
équipement :
le partenaire indispensable
pour une conception moderne
de la gestion
des collectivités.



LA FORCE D'UN GROUPE
gifco

92 rue Lazare Carnot
56100 Lorient
Tel. 97 21 65 71